

"L'attitude française à Messine" dans Agence économique et financière (1er juin 1955)

Légende: Le 1er juin 1955, à l'occasion de l'ouverture de la conférence de Messine, le quotidien français Agence économique et financière (Agefi) détaille la position du gouvernement français quant à l'avenir du processus d'intégration européenne et revient sur la désignation du successeur de Jean Monnet à la tête de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Copyright: (c) AGEFI

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_attitude_francaise_a_messine_dans_agence_economique_et_financiere_1er_juin_1955-fr-2bob86cb-9afa-4c2f-bac5-ef8bddffeodb.html



Date de dernière mise à jour: 07/11/2016

L'ATTITUDE FRANÇAISE A MESSINE

Messine, 1^{er} juin (7 heures du matin, par téléphone de notre envoyé spécial). — Avant la conférence des six ministres des Affaires Etrangères de la C.E.C.A. qui s'ouvre cet après-midi à Messine, la position du gouvernement français reste telle que l'a définie M. Edgar Faure au moment de la publication du plan du Benelux. La délégation française acceptera que soient mises à l'étude, progressivement, toutes les formes possibles de coopération économique. Elle refusera, par contre, de s'engager dans l'étude de nouvelles institutions supranationales du genre de la C.E.C.A. et de remettre en question, comme le propose le plan Beyen-Spaak, les projets de constitution européenne dont l'échec des travaux de la commission « ad hoc » a montré qu'ils étaient prématurés.

Les intentions de la délégation française sont de proposer que les réunions du Conseil des ministres des Affaires Etrangères prennent un caractère institutionnel et périodique, avec pour objet d'étudier, à chaque réunion, les progrès possibles dans des domaines limités. Dans cette hypothèse, la constitution d'un comité d'experts dont on avait envisagé de confier la présidence à M. Monnet deviendrait inutile.

Un secrétariat permanent du Conseil des ministres suffirait à assurer les études et la liaison nécessaire entre les gouvernements.

* *

La désignation du successeur de M. Jean Monnet devrait en principe intervenir ce mercredi si, comme on s'y attend, la personnalité de M. René Mayer et le maintien de son mandat de député ne soulèvent pas d'objection juridique.

Certains ministres du Benelux souhaiteraient que le nouveau président de la C.E.C.A. et quelques-uns de ses membres viennent, dès cette semaine, prendre contact à Messine avec le Conseil des ministres avant la fin de la conférence.

M. Bech, président en exercice du Conseil des ministres, a été saisi d'une lettre de M. Jean Monnet dans laquelle le président de la Haute Autorité rappelle qu'il a été mandaté par l'Assemblée du pool charbon-acier pour demander aux gouvernements des six pays une extension des pouvoirs de la Haute Autorité en matière sociale.

* *

On peut tenir pour assuré que les projets du gouvernement français ne rencontreront pas l'adhésion spontanée des autres membres du Conseil des ministres, en particulier de ceux du Benelux qui doivent arrêter ce matin une position commune.

L'attitude de la délégation allemande par contre, inspirée par M. Ehrhard, serait plus voisine de celle de la France et permettrait d'espérer un compromis.